

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE FORMATION

SOMA GROUP, agissant sous la marque commerciale SOM'ACADEMY, est un organisme de formation professionnelle (NDA en cours d'attribution auprès du Préfet Ile de France) dont le siège social est situé à 19 rue Monsigny 75002 PARIS.

SOMA GROUP conçoit et dispense des formations professionnelles en Data, Intelligence Artificielle et technologies associées, en présentiel, à distance, en intra-entreprise, en inter-entreprises et en e-learning via une plateforme digitale.

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation ;
- Stagiaire : la personne physique participant à la formation ;
- CGV : les présentes Conditions Générales de Vente ;
- CGU : les Conditions Générales d'Utilisation des supports et plateformes de formation ;
- Règlement intérieur : le règlement applicable aux stagiaires conformément au Code du travail.

I – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV déterminent les conditions applicables aux prestations de formation réalisées par SOMA GROUP.

Toute commande de formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du Client, notamment ses conditions générales d'achat, sauf accord écrit préalable.

II – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Toute prestation donne lieu à l'émission d'un devis ou d'une proposition commerciale précisant le programme, les modalités pédagogiques, la durée, les conditions financières et les modalités d'accès aux supports.

Lorsque la formation est financée directement par un particulier, une convention de formation individuelle est établie conformément à l'article L.6353-3 du Code du travail, en lieu et place ou en complément du devis, et constitue le document contractuel de référence. La validation du devis, de la convention ou de la proposition commerciale vaut engagement contractuel.

Les CGU et le Règlement intérieur sont remis au stagiaire avant l'entrée en formation.

III – MODALITÉS FINANCIÈRES ET PAIEMENT

Les prix sont indiqués en euros hors taxes ; les prestations de formation professionnelle continue sont en principe exonérées de TVA conformément à l'article 261-4-4° du CGI, sous réserve des conditions légales applicables.

Sauf stipulation contraire :

- un acompte peut être demandé à la commande ;
- le solde est payable à réception de facture ;
- le règlement peut être effectué par virement bancaire ou tout autre moyen convenu entre les parties.

Tout retard de paiement pourra entraîner l'application de pénalités conformément à la réglementation en vigueur.

IV – PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME FINANCEUR

Lorsque la formation est financée par un OPCO ou tout autre organisme tiers, le Client s'engage à effectuer les démarches nécessaires avant le début de la formation.

En cas de refus de prise en charge ou d'absence d'accord au premier jour de la formation, la totalité des frais reste due par le Client.

Lorsque la formation est financée par un OPCO, une convention tripartite peut être établie entre SOMA GROUP, le Client et l'OPCO. En cas d'absence du stagiaire, SOMA GROUP se réserve le droit d'en informer l'organisme financeur conformément aux obligations légales et aux stipulations de la convention de financement.

V – MODALITÉS D'ACCÈS ET FORMATIONS DIGITALES

Certaines formations peuvent être accessibles via une plateforme digitale utilisée par SOMA GROUP pour la gestion pédagogique et administrative (contenus e-learning, évaluations, émargements).

L'accès est personnel, nominatif et limité selon les modalités prévues dans le programme ou la convention.

SOMA GROUP ne saurait être tenu responsable des difficultés d'accès liées à l'équipement informatique ou à la connexion internet du participant.

Accessibilité et handicap : SOMA GROUP s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme et peut être contacté à l'adresse suivante : clarent@soma-smart.com afin d'étudier toute demande d'adaptation des modalités pédagogiques, techniques ou d'accueil. Les coordonnées complètes du référent sont disponibles sur le site Internet de SOMA GROUP et dans le livret d'accueil remis à chaque stagiaire.

VI – REPORT, ANNULATION ET REMPLACEMENT

Le Client peut demander le report de la participation d'un stagiaire en adressant une demande écrite à SOMA GROUP dans un délai raisonnable avant le début de la formation, permettant l'organisation pédagogique dans de bonnes conditions.

Le remplacement d'un participant par une autre personne est possible sans frais, sous réserve que le profil soit compatible avec la formation.

En cas d'annulation par le Client :

- Plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation : sans frais ;

- Entre 7 et 14 jours calendaires : 10 % du montant total pourront être facturés ;
- Moins de 7 jours calendaires avant le début : 50 % du montant total pourront être facturés.

En cas de force majeure, aucune pénalité ne sera appliquée.

Seuil minimum d'ouverture de session inter-entreprises

Pour les sessions organisées en format inter-entreprises, un nombre minimum de 4 participants est requis pour l'ouverture de la session. Si ce seuil n'est pas atteint 5 jours ouvrables avant la date prévue, SOMA GROUP se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le Client en est informé sans délai par écrit et se voit proposer, au choix :

- un report à la prochaine session disponible ;
- une adaptation de la formation en modalité intra-entreprise, sur devis ;
- un remboursement intégral des sommes versées.

Dans ce cas, aucune pénalité n'est applicable au Client.

Les conditions d'annulation et de report ci-dessus s'appliquent à défaut de stipulations contraires prévues dans une convention de financement tripartite conclue avec un organisme financeur (OPCO, CPF, Pôle emploi, etc.), laquelle prévaut dans ce cas sur les présentes CGV.

VII – ADAPTATION DES PROGRAMMES

SOMA GROUP se réserve la possibilité d'adapter les contenus pédagogiques pour tenir compte du niveau des participants, de l'actualité technologique ou des contraintes pédagogiques, sans modifier les objectifs essentiels de la formation.

VIII – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports pédagogiques, méthodes, notebooks, datasets et contenus diffusés pendant les formations demeurent la propriété exclusive de SOMA GROUP ou de ses partenaires.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins de formation interne ou commerciale sans autorisation écrite préalable est interdite.

Les conditions d'utilisation détaillées sont précisées dans les CGU.

IX – RESPONSABILITÉ

SOMA GROUP met en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer la qualité des formations. La responsabilité de SOMA GROUP ne saurait être engagée pour des dommages indirects, pertes d'exploitation ou résultats opérationnels attendus par le Client.

La participation à une formation ne constitue pas une garantie d'obtention de compétences professionnelles spécifiques ou de résultats économiques.

X – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la réglementation en vigueur.

Elles sont utilisées uniquement pour la gestion administrative, pédagogique et commerciale des formations.

XI – FORCE MAJEURE

SOMA GROUP ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.

XII – LOI APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de différend, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

XIII – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions des articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, tout client particulier a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

L'organisme de formation SOMA GROUP est en cours de désignation d'un médiateur de la consommation.

Les coordonnées du médiateur seront communiquées dès leur validation.

XIV – DROIT DE RETRACTATION (POUR LES PARTICULIERS)

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, tout client particulier dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.

Lorsque le droit de rétractation est exercé dans ce délai, SOMA GROUP procède au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la réception de la demande.

Le client particulier peut, s'il le souhaite, demander le démarrage immédiat de la formation ou l'activation des contenus numériques avant l'expiration de ce délai. Dans ce cas, il doit formuler cette demande **de manière expresse, par écrit et préalablement à tout accès** par email adressé à somacademy@soma-smart.com. Le client reconnaît alors expressément, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, qu'il perd son droit de rétractation dès lors que la formation a commencé ou que l'accès aux contenus numériques a été activé à sa demande.

Aucune renonciation au droit de rétractation ne peut être présumée ou déduite du seul démarrage de la formation sans que cette demande écrite et expresse ait été préalablement recueillie par SOMA GROUP.

Pour les clients professionnels (entreprises, indépendants), les dispositions prévues aux articles L.6353-5 et suivants du Code du travail s'appliquent, notamment un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature de la convention de formation.

SOMA GROUP – agissant sous la marque commerciale SOM'ACADEMY

Fait à PARIS,
Le 18 mars 2026



Entrée en vigueur : 19 mars 2026